



Transcription de la vidéo

Audit de l'optimisation des ressources : Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (2020)

Dans le cadre de notre Rapport annuel 2020, nous avons effectué un audit de l'optimisation des ressources de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO).

La CAJO réglemente les secteurs de l'alcool, des jeux, des courses de chevaux et des détaillants privés de cannabis en Ontario, et elle supervise environ 78 500 titulaires de licence dans ces quatre secteurs. Les responsabilités de la CAJO ont été élargies pour englober le secteur des courses de chevaux en 2016 et les magasins de cannabis en 2018. Si ces quatre secteurs ne sont pas réglementés efficacement, ils pourraient aggraver les problèmes sociaux et de santé comme les dépendances, la violence et les activités criminelles. La CAJO compte plus de 600 employés et elle relève du ministère du Procureur général.

Nous avons examiné comment la CAJO s'acquittait de ses responsabilités en matière de réglementation, et nous avons constaté que ses processus n'étaient pas rigoureux et qu'elle manquait de transparence et de responsabilisation.

Par exemple, nous avons constaté que, dans le secteur de l'alcool, le personnel chargé de la conformité avait inspecté les mêmes établissements titulaires d'un permis pendant de longues périodes sans faire de rotation. Dans le secteur des jeux, les machines de jeu électroniques n'étaient pas surveillées régulièrement pour déterminer si elles versaient le minimum de 85 % aux parieurs.

Il faut intensifier les efforts de la CAJO pour atténuer le risque de blanchiment d'argent dans les casinos. De 2017 à 2019, le nombre de déclarations d'opérations douteuses dans les casinos a augmenté de 19 % et la valeur des opérations douteuses a doublé. Mais au cours de la même période, les activités d'application de la loi des agents de la PPO travaillant pour la CAJO ont été limitées. La CAJO a saisi de l'argent comptant à seulement quatre occasions, en plus d'interdire l'accès de 38 personnes aux casinos ontariens.

Selon un nouveau modèle de jeu en ligne proposé, la CAJO aurait des responsabilités réglementaires ainsi que des responsabilités opérationnelles et de production de revenus, ce qui pourrait être perçu comme un conflit d'intérêts. En outre, la CAJO ne surveille pas correctement les mouvements du cannabis à fins récréatives chez les détaillants.

La CAJO compte sur des subventions de la province pour intervenir auprès de trois des quatre secteurs qu'elle réglemente. Seuls les jeux sont autofinancés et la CAJO ne produit ni ne publie d'états financiers audités, ce qui nuit à la transparence et à la responsabilisation.



Notre rapport contient **26** recommandations, qui renferment **62** mesures, notamment que la CAJO :

- affecte des ressources, y compris la PPO, aux casinos où le risque de blanchiment d'argent est élevé;
- surveille directement les paiements provenant des machines de jeu électroniques;
- fixe des frais pour recouvrer intégralement les coûts de la réglementation de l'alcool et du cannabis.

Que le ministère du Procureur général :

- prenne des mesures pour réduire le risque élevé de blanchiment d'argent dans les casinos;
- et envisage de créer un organisme gouvernemental distinct pour le jeu en ligne afin de réduire les conflits d'intérêts potentiels.

En outre, que le ministère du Procureur général exige que la CAJO produise des états financiers annuels audités.